

Démarche : TRV - Demande de copies certifiées conformes de licence pour le transport de personnes

Organisme : DRIEAT-ÎLE-DE-FRANCE - Examen professionnel

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

TRV - Demande de copies certifiées conformes de licence pour le transport de personnes pour les entreprises dont le siège social est situé en ILE DE FRANCE.

Pour les entreprises situées hors ILE DE FRANCE, la demande est à effectuer en ligne via le lien suivant:
https://demarches.developpement-durable.gouv.fr/loc_fr/demarche/requestcategory/transport

AUTHENTIFICATION DU RESPONSABLE LÉGAL

Nom de naissance

Nom marital

Prénom

OBJET DE LA DEMANDE

Montant des capitaux propres

Inscrire le montant des capitaux propres apparaissant sur le dernier exercice fiscal (case 142 ou DL de la liasse fiscale) ou le montant du capital social libéré.

Nombre de copies certifiées conformes supplémentaires de la licence communautaire souhaitées

Noter 0 si non concerné.

Pour rappel :

1500 euros de capacité financière exigée pour chaque véhicule de moins de 9 places;

TRV - Demande de copies certifiées conformes de licence pour le transport de personnes

5000 euros de capacité financière pour chaque véhicule de plus de 9 places.

Nombre de copies certifiées conformes supplémentaires de la licence de transport intérieur souhaitées

Noter 0 si non concerné.

Pour rappel :

1500 euros de capacité financière exigée pour chaque véhicule de moins de 9 places;

5000 euros de capacité financière pour chaque véhicule de plus de 9 places.

Remplacement de la licence ou de la copie conforme suite à un vol ou à une perte

Inscrire le numéro de la licence ou de la copie conforme volée ou perdue.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je prends note que l'exactitude de ces renseignements pourra être contrôlée à tout moment par les services habilités de l'État.

À cette fin, je m'engage à conserver dans l'entreprise tous les documents ayant permis d'établir la demande et à les présenter à toute demande des agents de contrôle de l'État.

Avertissement: est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende le fait de présenter sciemment de faux renseignements à l'occasion d'enquêtes relatives aux conditions d'inscriptions aux registres ou à la délivrance d titres administratifs d'exploitation des véhicules (Article L.3452-9 du code des transports).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Dernière liasse fiscale si vous n'avez pas opté pour la télétransmission (document visé par un expert comptable).

Document visé par un expert comptable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation bancaire de dépôt de fonds pour le capital libéré complémentaire (si le capital libéré est inférieur au capital social).

Si le capital libéré est inférieur au capital social.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation bancaire de dépôt de fonds pour le capital supplémentaire libéré (si le capital social est entièrement libéré).

Si le capital social est entièrement libéré.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ PV d'Assemblée générale décidant de la libération du capital social.

En cas de libération du capital.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

TRV - Demande de copies certifiées conformes de licence pour le transport de personnes

☐ Extrait KBIS faisant figurer le nouveau capital social (après augmentation).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Garantie financière (le cas échéant, joindre le formulaire disponible sur le site internet).

Le cas échéant, joindre le formulaire disponible sur le site internet.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation sur l'honneur (déclaration de perte ou de vol).